

Eléments de correction du TG sur l'Etat de droit : entre sécurité et libertés publiques.

PES1&2-2009/10-Option Science po-marjorie.galy@wanadoo.fr

- 1) Pourquoi un candidat (et son parti politique) aux élections peut-il avoir intérêt à mettre en avant le thème de l'insécurité dans ses discours et sa campagne ? (Faites des hypothèses).

Le but de tout candidat à une élection est de se faire élire ou réélire. Le thème de l'insécurité et de la lutte contre l'insécurité est un thème populiste (flatter le peuple avec des promesses et dénonciations simplistes et souvent gratuites) qui alimente les peurs afin de rallier à soi des masses d'électeurs. Le thème de l'insécurité, de l'ordre et de la répression est traditionnellement un thème des partis de droite et d'extrême droite. Focaliser les médias et l'opinion publique sur ce thème est donc payant pour les candidats de droite qui interdisent ainsi aux autres partis de développer leurs thèmes de prédilection : la justice sociale, le progrès social...

- 2) Montrez que les discours politiques et les images de télévision sur l'insécurité peuvent accroître le sentiment d'insécurité de « l'opinion publique » dans les sondages.

Il faut ici bien distinguer l'insécurité, telles que les statistiques du ministère de l'intérieur peuvent la mesurer (crimes et délits) et le sentiment d'insécurité qui lui ne peut se mesurer que par des enquêtes subjectives d'opinion (de perception). Le fait que les médias (JT notamment) développent de nombreux sujets sur des faits divers délictueux (effet loupe ou zoom) favorise la montée du sentiment d'insécurité chez les téléspectateurs quand bien même ces derniers n'ont pas subi d'agression ou de cambriolage dans les 12 derniers mois. En effet, la TV peut montrer davantage de sujets sur l'insécurité sans que cette dernière n'ait cru réellement.

- 3) Comment expliquez-vous le recul de la questions de la sécurité des biens et des personnes au 9^{ème} rang en 2005 alors qu'elle était au premier rang pour 46% des sondés en 2002 ?

En mars 2005, la question de l'insécurité est sortie des discours po, elle sort donc des médias et des esprits, alors qu'en 2002, elle était omniprésente pendant la campagne électorale. Les émeutes de banlieues de octobre-novembre 2005 raviveront le thème dans l'opinion.

- 4) Qu'est-ce qui motive l'arrêté pris par le maire de Montfermeil en 2006 ?

Il veut satisfaire son électorat inquiet à tort ou à raison par des « bandes de jeunes » perçues comme dangereuses pour l'ordre et la sécurité publique.

- 5) Qu'est-ce qui fonde l'annulation de ce même arrêté par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise ?

L'arrêté est contraire à la liberté de réunion et de circulation des personnes inscrite dans la Constitution (hiérarchie des normes)..

- 6) Qu'est-ce que le fichage génétique ?

C'est le prélèvement de l'ADN et son enregistrement dans un gigantesque fichier informatique national à l'image de celui des empreintes digitales.

- 7) Quels sont les arguments favorables à son élargissement ?

Limiter la récidive, innocenter les suspects, « n'a de sens que si le maximum d'individus s'y trouvent répertoriés » (faut-il enregistrer toute la population, à la naissance ? cf Films de science fiction « Bienvenue à Gattaca » et Minority report »).

- 8) Pourquoi la « loi autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales » a été retoquée par le Conseil Constitutionnel en 1977 ?

Elle a été jugée liberticide à l'époque car application sans limites car texte imprécis sur les cas pertinents de contrôle par les forces de l'ordre, la voiture étant assimilée à une extension du domicile pour lequel il faut une autorisation du procureur.

- 9) Cette décision vous paraît-elle aujourd'hui légitime ou surprenante ? Pourquoi ?

Aujourd'hui cette décision du CC est surprenante car cette possibilité de contrôle pour les forces de l'ordre a depuis été adoptée et beaucoup d'autres dispositifs pour lutter notamment contre les risques de terrorisme. L'opinion publique aujourd'hui ne comprendrait pas le refus du CC car l'OP s'est habituée aux mesures liberticides au nom de la sécurité.

- 10) Quels avantages et inconvénients y a-t-il à être « pisté » dans de plus en plus d'actes du quotidien ?

Avantages : sécurité accrue des biens et des personnes, lutte contre le crime organisé, le terrorisme, la récidive. Aspect préventif de la surveillance : se sachant surveillés les criminels ne passeraient pas à l'acte. Inconvénients : les délits deviendraient moins visibles donc moins faciles à réprimer, entrave l'intimité et les libertés individuelles, assimile tout citoyen à un délinquant potentiel (climat anxigène cf Q12).

- 11) Quelles dérives imaginez-vous possible ? (dérives policières et/ou commerciales)

Abus de pouvoir de la part de membres mal intentionnés des forces de l'ordre et/ou de surveillance (qui surveille les surveillants ?), risque d'utilisation détournée des informations : lutte contre des militants et non plus contre les crimes et délits, harcèlement publicitaire, manipulation accrue des consommateurs, exclusion de citoyens jugés à risque (obésité, maladies..) pour raison de santé du crédit ou de l'assurance, clonage humain (cf Film de science fiction **The Island** (2005), de Michael Bay).

- 12) Expliquez comment la surveillance peut favoriser "un climat de suspicion et miner la confiance".

La surveillance peut renforcer le sentiment d'insécurité : si il y a des caméras c'est qu'il y a des pick pocket, des dangers potentiels permanents, tout citoyen est un suspect potentiel dont il faut se méfier...

- 13) Pourquoi les auteurs du rapport veulent-ils susciter un débat sur le difficile équilibre entre sécurité et liberté ?

Car c'est une question de choix de société fondamentale en démocratie, pour que les citoyens se réapproprient cette question à laquelle ils sont de plus en plus insensibles car habitués et qu'ils prennent conscience qu'au nom de la sécurité, des libertés fondamentales sont limitées.

Après avoir expliqué pourquoi la demande de sécurité est croissante dans nos Etats de droit modernes, vous présenterez les dangers potentiels que représente cette tendance pour les libertés publiques et la Démocratie.

Plan possible

I) Une demande de sécurité de plus en plus importante dans nos Etats de droit moderne...

- 1.1) Des idées politiques de plus en plus centrées sur l'insécurité... (Q1, Q4, Q10-avgés)
1.2) ...qui entraînent une exacerbation du sentiment d'insécurité dans l'opinion publique (Q2, Q3, Q12)

II) ...qui présente des dangers potentiels pour les libertés publiques et la démocratie

- 2.1) De plus en plus de surveillance... (Q6, Q7, Q10-inconvts)
2.2) ...qui porte atteinte aux libertés individuelles (Q5, Q8, Q9, Q12, Q11, Q13).